

travaux consciencieux, à de graves études, à des œuvres qui n'ont rien de flatteur pour les yeux de la foule, rien de *joli* pour l'homme du monde, mais où la pensée a laissé son reflet, où la nature a trouvé son miroir.

Les œuvres qu'il faut acquérir, ce sont encore ces grandes toiles devant lesquelles l'artiste n'a pas reculé, alors même qu'il était presque assuré de ne point leur trouver de Mécène; oui, ce sont ces pages, quand elles portent le sceau d'un talent supérieur. Que ces œuvres appartiennent ensuite à la cité, et qu'elles y restent comme un enseignement pour tous et forment un musée où l'étranger sera attiré, comme il l'est, en Italie, par plus d'une galerie célèbre. Voilà ce qu'une Société qui prend le titre d'Amie des Arts, doit réaliser, et, s'il lui est impossible avec l'égoïsme des souscripteurs d'arriver là, il faut alors que la Ville vienne largement à son aide, sinon, tous les trois ans, son existence deviendra un problème et rien de grand ne restera après elle de tant d'efforts et de tant de soins.

Vulgariser l'art par des expositions, c'est bien déjà à quelque chose, mais ce n'est pas là le développer, le féconder, en un mot. Puissent nos réflexions être entendues, et, éveillant un jour de nobles et généreuses sympathies, trouver une prochaine réalisation!

LÉON BOTTEL.

